



GAZA, UN GÉNOCIDE SOUS NOS YEUX

Depuis dimanche, l'armée israélienne mène de nouveau une invasion terrestre de grande ampleur dans la bande de Gaza, après des bombardements qui ont fait des centaines de morts. Invité le 16 mai à la télévision israélienne, Zvi Sukkot, député israélien suprémaciste d'extrême droite, a tranquillement déclaré : « Hier soir, près de 100 Gazaouis ont été tués. Et ça n'intéresse personne. Tout le monde s'est habitué à ce que l'on puisse tuer 100 Gazaouis en une nuit, en temps de guerre, et tout le monde s'en fiche. » Et deux membres du gouvernement, le ministre de la Sécurité intérieure et celui du Patrimoine, ont évoqué ouvertement la possibilité de bombarder les maigres réserves alimentaires de Gaza.

Partir ou mourir

Depuis le blocus total de l'aide humanitaire décrété début mars, puis la rupture de la trêve par Israël le 18 mars, les Gazaouis sont à nouveau écrasés sous les bombes et affamés. Rien n'entre à Gaza, ni nourriture, ni eau potable, ni médicaments. Ceux qui survivent aux bombardements sont en proie à la famine et n'arrivent plus à nourrir des enfants n'ayant plus que la peau sur les os. Les hôpitaux, les camps de réfugiés et les organisations humanitaires sont systématiquement bombardés.

Les deux millions d'habitants de cette étroite bande de 365 km² sont affaiblis et désorientés, renvoyés du Sud vers le Nord, puis du Nord vers le Sud, alors qu'aucune zone n'est sûre. On leur fait comprendre qu'ils n'ont que deux possibilités : partir de Gaza, ou mourir. Les autorités israéliennes ont en effet annoncé leur nouveau plan d'action militaire, la conquête, puis la destruction totale de la bande de Gaza.

Face à l'apologie de génocide, la complicité des grandes puissances

Alors que les dirigeants israéliens assument fièrement leur politique génocidaire, les puissances impérialistes continuent à apporter tout leur soutien à l'État d'Israël. Trump, après avoir lancé l'idée d'une prise de contrôle de la bande de Gaza par les États-Unis pour la reconstruire et en faire la « Riviera du Moyen-Orient » dont les Palestiniens seraient chassés, a laissé carte blanche au gouvernement israélien dans la privation totale d'aide humanitaire pour les civils. En tournée dans les pétromonarchies du Golfe, sa priorité du moment a été de récolter 3 500 milliards de dollars de contrats pour les entreprises américaines et de nombreux cadeaux personnels.

Abonnez vous à la Newsletter du NPA
Révolutionnaires de Grenoble en scannant
le QR code :



Quant à Macron, interrogé lors de son show sur TF1 le 13 mai, il a estimé que ce serait aux historiens de décider s'il s'agissait ou non d'un génocide. Et si le gouvernement français en est complice, peut-on ajouter ! En attendant, la France continue à livrer des armes à Israël. Et le gouvernement français ne trouve rien de plus urgent que de préparer la dissolution d'Urgence Palestine, un des collectifs de soutien qui dénonce dans la rue le massacre des Palestiniens. Cette dissolution est inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres. Tout un symbole.

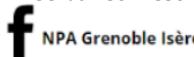
Continuons à manifester contre le massacre en cours à Gaza !

Alors que plus de 53 000 personnes, dont près de 15 000 enfants, ont déjà été tuées à Gaza, que les bombardements s'intensifient et que la famine exterminne les survivants, il faut continuer à manifester pour dénoncer ce génocide et exiger l'arrêt du soutien à l'État israélien. Le week-end dernier, triste anniversaire des 77 ans de la Nakba, l'exil forcé des Palestiniens en 1948, des manifestations ont eu lieu à travers le monde. À Paris, plusieurs milliers de personnes ont défilé ce samedi 17 mai. Aux Pays-Bas à La Haye, 100 000 manifestants se sont retrouvés.

L'ONU comme la Cour pénale internationale affichent chaque jour l'impuissance de leurs condamnations. La solidarité des travailleurs et travailleuses du monde entier est la seule force internationale de soutien aux Palestiniens pour exiger l'arrêt des massacres et affirmer leur droit à la vie, sur la terre qui est la leur.

**Samedi 24 Mai : Marche des
Fiertés, Stand du NPA-R au Jardin
de ville dès 13h et cortège dans la
manifestation à 15h !**

Ce bulletin est le tien, fais le circuler ! Tu peux nous aider en informant. Prends contact avec nos militants :



npa.revo.grenobleisere



npa-revolutionnaires.org



npa.revo.grenoble



npa.grenobleisere@gmail.com

LES ECHOS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

CHAI : L'arbre de la certification qui cache la forêt du système de santé

Top départ, la course à la certification est lancée. Les experts visiteurs doivent passer en septembre 2026, et déjà une première réunion est prévue au CHAI le 20 Mai pour définir les premiers contours de la stratégie à adopter. C'est qu'il s'agit de s'y prendre tôt pour aménager une belle vitrine.

Car en effet, sur le fond, la certification n'apporte aucune garantie de qualité et de sécurité des soins, nous le voyons bien en constatant depuis des années la dégradation des conditions de travail des soignants et des défauts de prises en soins des patients. Les listes d'attente pour ces derniers s'allongent, les équipes soignantes travaillent en mode dégradé tout au long de l'année, et l'absentéisme est toujours en hausse, notamment dû à l'épuisement des soignants qui se mettent en arrêt maladie ou démissionnent carrément de leur fonction pour trouver un emploi mieux reconnu et moins contraignant pour leur vie personnelle.

Au CHAI, l'appel massif à l'intérim, le recours de plus en plus fréquent à Permutéo ainsi que la fermeture de lits ne sont pas un sujet pour les experts. Les soins coercitifs que les soignants sont contraints d'appliquer parce qu'en nombre insuffisants ou en manque de formation ne leur posent pas de problèmes : Le CHAI sera bien noté, c'est certain, parce qu'il aura su présenter une belle vitrine !

Les experts regardent ailleurs, émettent éventuellement des réserves sur des bricoles, mais ne s'attaquent jamais au problème de fond. Il n'est pourtant pas difficile de comprendre que la qualité et la sécurité des soins est directement liée aux ratios de soignants. Comment garantir la qualité et la sécurité des soins sans y mettre les ressources nécessaires ? Mais cela demanderait aux tutelles de revoir leur copie, et ça, il n'en est pas question. Là dessus, tout le monde regarde dans la même direction... celle du « A+ » conclu par les experts sur le rapport de certification, comme d'habitude !

Discriminations sexistes et racistes dans l'accès aux soins : fruits pourris d'un système à renverser !

Le dernier rapport publié par la Défenseure des droits est sans appel : l'accès au parcours de soins est un véritable chemin semé d'embûches... en particulier pour les travailleuses et travailleurs qui subissent déjà le plus fortement les discriminations.

Ainsi, selon le rapport, c'est bien l'ensemble des étapes du parcours de soin qui sont concernées par ce phénomène, de la simple prise de rendez-vous à l'accès aux urgences, en touchant principalement les personnes sans domicile fixe, en situation de handicap ou touchant la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) ou l'AME (Aide Médicale d'État)... c'est à dire les personnes les plus précaires de notre camp social.

Le rapport met également en avant les discriminations systémiques racistes dans l'ensemble de notre profession, notamment le « syndrome méditerranée », c'est à dire le fait de minimiser les symptômes ou douleurs persistantes des patients d'origine africaines, et notamment les femmes.

De même, les violences sexistes et sexuelles, remarques sexistes ou violences gynécologiques ou obstétricales, sont également pointées du doigt dans ce rapport !

A l'heure où une grande partie du patronat et du gouvernement ont fait le choix de l'extrême droite pour maintenir leurs profits et leurs postes, à nous de nous mobiliser pour faire reculer ces pratiques immondes, qui divisent notre classe et ne profitent qu'aux fossoyeurs du système de santé et de nos conditions de travail !

Régulation de l'accès aux urgences de Digne-les-Bains et Manosque (Alpes de Haute Provence) : un premier embryon de mobilisation pour dénoncer la casse des urgences !

Nous en parlions dans notre bulletin précédent, le GHT (Groupement Hospitalier de territoire) a annoncé la régulation des services d'urgences de Digne-les-Bains et Manosque à compter du 1er Mai... et jusqu'au 31 Juillet ! Une mesure dramatique mais dont les origines sont hélas bien connues et régulières dans nos services : le manque criant de personnel dans ces unités.

Ainsi, à Digne-les-Bains, il y a moins de 16 équivalent-temps-plein (ETP), alors qu'il en faudrait 18,5 pour maintenir le service ouvert en permanence. A Manosque, la situation est encore plus ubuesque : il n'y a plus que 9,53 ETP... pour 15,8 nécessaires !

Une première mobilisation, à l'initiative du syndicat Force Ouvrière, a lieu le 13 Mai dernier devant l'ARS, et regroupant une trentaine de personnes. D'autres rassemblements sont prévus tout au long du mois de mai et de juin : le 27 mai à 17 heures devant l'entrée de l'hôpital de Digne-les-Bains, le 3 juin à 17 heures devant l'entrée de celui de Manosque, le 10 juin à 17 heures devant l'hôpital de Sisteron et le 17 juin à 17 heures devant la préfecture à Digne-les-Bains.

Ces embryons de mobilisation doivent marquer le début d'une lutte d'ensemble de tous les travailleurs de la santé et des usagers, pour pouvoir poser sur la table de vrais solutions pour le secteur : embauches massives, investissements dans les infrastructures, hausse des salaires... Des solutions faciles à financer, car il suffirait de piocher dans les profits records du patronat pour permettre à nos collègues et leurs patients d'accéder à des conditions de travail et de soins décentes.

Pas sûr cependant que ce soit la priorité de Yannick Neuder... A nous de lui mettre la pression !

12 juin : tous au procès des 5 de La Poste pour exiger la relaxe !

Gaël, Yann, Brahim, Mohammed et Dalila, syndicalistes à La Poste dans les Hauts-de-Seine, passeront en procès le 12 juin. Pour s'être rendus au siège de leur entreprise durant une grève contre la précarité en 2014, ils sont accusés de « violation de domicile » et risquent cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende... La Poste ne supporte notamment pas que Gaël et Yann, malgré leur licenciement, maintiennent une activité en direction des postiers. En tentant de les faire condamner, elle s'attaque aussi à tou.te.s les salarié.e.s qui, à l'occasion d'une mobilisation, peuvent être amenés à venir demander des comptes à leur direction. C'est pourquoi nous organisons la solidarité avec eux et elles en exigeant la relaxe et en organisant un trajet en bus pour aller et revenir du procès le 12 juin depuis Grenoble. Contactez-nous pour avoir ta place !

12 Juin : Exigeons la relaxe pour les 5 de la Poste : Aller retour en bus depuis Grenoble

3 Juin : Projection de soutien à Grenoble, lieu et heure sur nos réseaux sociaux



NPA Grenoble Isère



npa.revo.grenobleisere



npa-révolutionnaires.org



npa.revo.grenoble



npa.grenobleisere
@gmail.com